



**HAL**  
open science

“ Je veux épouser une Tahitienne, à savoir Maeva ” vs “  
L’auteur du Lac, c’est-à-dire Lamartine ” : histoires  
kleibériennes de référence

Hélène Vassiliadou

► To cite this version:

Hélène Vassiliadou. “ Je veux épouser une Tahitienne, à savoir Maeva ” vs “ L’auteur du Lac, c’est-à-dire Lamartine ” : histoires kleibériennes de référence. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, 4, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.253-268, 2014, Res per nomen, 9782915271805. hal-01864909

**HAL Id: hal-01864909**

**<https://hal.science/hal-01864909>**

Submitted on 30 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# « Je veux épouser une Tahitienne, à savoir Maeva » vs « L'auteur du Lac, c'est-à-dire Lamartine » : histoires kleibériennes de référence

Hélène Vassiliadou  
Université de Strasbourg, UR 1339, LiL.Pa, Scolia  
vassili@unistra.fr

Quand les Grecs arrêtent de parler, ils discutent encore !

(Georges Kleiber, Valence 2010)

## Introduction

Partant de l'*a priori* selon lequel les connecteurs, tout en relevant du domaine de l'analyse du discours, « sont vecteurs d'indications sémantiques stables » (Rossari, 2000 : 9), notre article sera centré sur les aptitudes de *c'est-à-dire* (*càd*) à exercer des contraintes sur les unités linguistiques qui l'entourent. Ses relations paradigmatiques surtout avec *à savoir* et, dans un second temps, avec *bref* permettront de percevoir les nuances de sens que nous tenterons de dégager. *Càd*, *à savoir* et *bref* ne sont pas des mots vides de sens<sup>1</sup> qui ne peuvent être décrits que du seul point de vue de leur fonctionnement discursif, comme le postulent de façon plus ou moins explicite les approches pragmatiques. Au contraire, les interactions auxquelles ils participent sont indissociables de leur sémantique propre.

Pour les besoins de cette étude, nous comparerons certains emplois de *càd* et de *à savoir* uniquement sous un seul angle d'attaque, celui du mode de donation de leurs référents (*cf.* les deux premières sections), autrement dit, selon que X (dans une séquence X *càd* / *à savoir* Y) est construit sur le mode du connu ou sur le mode de l'inconnu (*cf.* Kleiber et Lazzaro, 1987, Kleiber, 2010). Il est évident que le type de constituant droit Y est également très informatif, mais nous ne traiterons pas ici cet aspect (*cf.* Vassiliadou,

---

<sup>1</sup> Georges Kleiber dirait « chassez le sens, il revient sémantiquement au galop » !

2004 a). Chemin faisant, nous étayerons nos hypothèses à l'aide d'un contexte précis dans lequel *brejet càd* peuvent commuter (3<sup>e</sup> section).

### ***Càd (que) vs à savoir (que)***

Ces deux connecteurs sont toujours donnés comme des synonymes dans les dictionnaires, mais en réalité ils ne commutent que dans très peu de cas. Nous avons en effet montré ailleurs (Vassiliadou, 2005 et 2008) que la nature des opérations communes marquées par *càd* et *à savoir* (surtout des gloses métalinguistiques) est étroitement liée à leur sens descriptif et instructionnel. Ainsi, tandis que (1) est bien formé :

1) Un vol de bêtes à bon Dieu *càd* / *à savoir* un vol de coccinelles (exemple de Rey-Debove, 1997 avec *càd*; cf. aussi Authier-Revuz, 1987)

il semble assez difficile de voir apparaître *à savoir* dans des contextes du type (2) :

2) Une petite mouche *càd* / ? *à savoir* un moucheron... (exemple construit à partir de l'original *Une petite mouche s'appelle MOUCHERON* cité dans Kleiber, 1984 : 78)

car il véhicule l'instruction générale *Y est un nouveau savoir*. Or, *moucheron* et *petite mouche* sont des termes qui ne supposent pas de changement de code et qui, de ce fait, ne relèvent pas du domaine spécialisé. Il s'agit en somme de mots tellement connus qu'on a du mal à voir intuitivement l'utilité de *à savoir*.

Les deux marqueurs, quoique figés, conservent les traces de leurs unités d'origine qui les colorient sémantiquement d'une manière différente : *à savoir* fait appel à une connaissance, tandis que *càd* oscille entre rappel d'une information et introduction d'une nouvelle information. Les fonctions de ce dernier se sont d'ailleurs amplifiées et à côté de ses emplois standards où il introduit une reformulation au sens large du terme, *càd (que)* (contrairement à *à savoir*) signale aussi la rectification, la conséquence, la conclusion, le renforcement, l'atténuation (emplois argumentatifs, dénominatifs, correctifs, pragmatiques) :

3) [Contexte : deux étudiants devant le bureau du professeur G. Kleiber]

A : Qu'est-ce que tu fais là ?

B : *Càd que* / \**A savoir que* j'attends mon directeur de thèse. (*càd* oral)

4) A : Vous êtes marié ?

B : Oui, *càd* / \* *à savoir* non.

A : Vous êtes marié, oui ou non ?

B : *Càd que* / \* *A savoir que* ma femme est partie avec un con. (*càd* oral)

*A savoir*, quant à lui, apparaît le plus souvent dans des contextes où il y a un manque d'information, son rôle étant de combler ce manque et plus rarement de reformuler un X. Il apporte en Y une spécification de *savoir* supplémentaire :

5) La théologie dénombre sept péchés capitaux, *à savoir* / ? *càd* l'orgueil, l'avarice, etc. (cité dans Murat et Cartier-Bresson, 1987 : 12 sans *càd*)

En (5), la proposition X nous informe qu'il y a sept péchés capitaux, mais nous ne savons pas quels sont ces péchés. C'est donc à nouveau le *savoir* qui est sollicité et non le *dire*.

Nous pouvons facilement vérifier que chaque fois que nous avons affaire à une déficience de savoir, *càd* n'est pas apte à ajouter une connaissance nouvelle. L'exemple (6) plaide en faveur de cette idée et montre en plus que *càd* n'apparaît pas dans des énoncés où X n'est pas exprimé explicitement ou, du moins, n'est pas facilement récupérable et/ou inférable du contexte :

6) Cette idée qui dirige le monde, ? *càd que* / *à savoir* qu'il faut être riche pour être heureux, nous gâche régulièrement la vie (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, 19.10.2003)

L'incompatibilité de *càd*<sup>2</sup> avec cet exemple ne provient pas uniquement de la présence du démonstratif. On peut avoir *ces chiens*, *càd* Max, *Azōr*... pour désigner des occurrences particulières ou encore *ces chiens*, *càd* les labradors, les teckels, les caniches... pour présenter une interprétation en sous-classes, à condition que soit *ces chiens* réfère à des *chiens* qui ont été nommés avant, soit l'énonciation de ces phrases soit accompagnée d'un geste ostensif qui nous oblige à regarder en direction des chiens en question. Autrement dit, *càd* rappelle le référent de X. En revanche, si, dans l'exemple (6), on

---

<sup>2</sup> En (6), nous ne pouvons avoir d'ailleurs ni *autrement dit* ni *en d'autres termes*, car tous les deux interviennent dans des contextes où X peut être identifié (cf. Vassiliadou, 2004a et 2008).

n'avait pas affaire à la première ligne de l'article, mais à un contexte du type (7) ou (8) :

7) Dans la société où l'on vit, ils nous bombardent d'images qui nous imposent un style de vie. Il faut être riche, il faut être beau [...] On voit alors que cette idée qui dirige le monde, *càd qu'il faut être riche pour être heureux* ...

8) Cette idée qui dirige le monde, *càd l'idée qu'il faut être riche pour être heureux*, nous gâche régulièrement la vie.

L'emploi de *càd* redeviendrait possible, puisqu'il rappellerait l'idée dont on parle et son rôle serait d'assurer la cohésion textuelle. Par ailleurs, comme le montre (8), des facteurs syntaxiques sont à prendre en compte : nous avons montré dans Vassiliadou (2004 b) que *càd* pose, à la manière des prépositions, une relation asymétrique entre X et Y. Il a besoin d'un membre extérieur (X), mais sa cohésion est beaucoup plus grande avec Y. De ce fait, Y doit rappeler, de quelque manière que ce soit, une partie de X. L'interlocuteur doit être en mesure de comprendre la relation posée par *càd* et de comprendre pourquoi il y a reformulation. Ainsi, *càd* Y doit pouvoir se greffer sur X, soit *via* son contenu, soit *via* sa forme.

Enfin, la différence entre *càd* et *à savoir* peut être sentie dans un contexte dialogal :

9) A : Et vous alors ?

B : Moi, ça va.

A : « Moi, ça va », *càd*? / ?? *A savoir*? (*Journal après journal*, FR2, 10.08.2004)

Tous ces exemples nous mettent sur la piste suivante : il faut savoir si le référent du segment X peut satisfaire ou non aux conditions référentielles exigées par le sens descriptif de *càd* et de *à savoir*. Et nous pouvons déjà poser pour leur emploi la condition<sup>3</sup> suivante, qui reste à confirmer dans la suite de notre analyse :

L'emploi de *càd* dépend du mode de donation du référent : celui-ci est fondé sur la présomption des connaissances de l'interlocuteur. Si le référent est donné sur le mode du connu (le locuteur suppose que

---

<sup>3</sup> Cette condition est inspirée directement de l'importance de la « présentation du référent de l'expression antécédente » qu'on trouve chez Kleiber (2001 : 187-188).

son interlocuteur y a accès), la relation établie par *càd* sera bien formée. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le référent est donné sur le mode de l'inconnu (l'interlocuteur ne pourra pas accommoder le dire du locuteur), l'emploi du marqueur sera contraint. C'est alors à *à savoir* de combler le manque de connaissance(s).

### **Le / Un X : emplois spécifique, générique, attributif**

Dans la série des modes de donation du référent, X peut être précédé de *un* ou de *le* en emploi spécifique, en emploi générique ou, enfin, en emploi attributif. On constate que, dans (10)-(13), on a affaire à l'article indéfini en emploi *spécifique*, les quatre énoncés présupposent l'existence d'un X particulier :

10) La Chine doit faire face à un grand problème, *à savoir* / \* *càd* (à) la surpopulation. (exemple cité dans Murat et Cartier-Bresson, 1987 : 12, sans répétition de la préposition *à*)

11) Je veux épouser une Tahitienne, *à savoir* Maeva / \* *càd* Maeva. (Kleiber, 1981 : 158, sans *càd*)

12) Dubois signale un autre fait intéressant, *à savoir que* / \* *càd que* l'on préférera employer *le* avec le prédicat scientifique X [...].

13) Je suis entrée dans une grande ville, *à savoir* / \* *càd* Paris.

Les expressions référentielles indéfinies à elles seules ne permettent guère à l'interlocuteur de saisir le référent de X. Il a ainsi le droit de demander *Lequel ? / Laquelle ?* ou *À savoir ?* afin de compléter la délimitation de X. Les locuteurs de ces exemples choisissent de présenter X sur le mode de l'inconnu. Par conséquent, du moment où l'interlocuteur ne peut pas connaître ce à quoi *un N* renvoie, il ne peut pas non plus voir l'utilité de *càd*. En somme, *càd* ne peut pas reprendre un X qui n'a pas été identifié plus avant et les contextes de (10)-(13) ne présentent pas d'éléments justificateurs d'une telle spécification.

Une deuxième difficulté découle de ce constat : dans tous ces exemples, il n'y a pas de contiguïté effective entre l'occurrence de *càd* et l'occurrence de X puisque X n'a pas encore été donné matériellement, ou n'a pas encore donné accès au référent visé. Ainsi, comme le référent n'a pas été introduit, *càd* ne peut pas servir à son identification ou à le mettre dans le focus de l'interlocuteur. Toutefois, on peut avoir :

14) C'est un Président, *càd* un grand homme.

15) C'est une grande ville, *càd* une grande métropole.

*Càd* paraît tout à fait naturel dans ce type d'exemples parce qu'il ne s'agit plus d'un indéfini en emploi spécifique, mais d'un indéfini en emploi attributif non-référentiel. *Càd* met en relation deux qualifications du même référent : *une grande ville – une grande métropole / un Président – un grand homme* et Y attribue une propriété au SN de X. *Un Président* et *une grande ville* sont en lecture attributive « flottante » dans le sens où « selon les époques (ou selon les mondes envisagés) elles peuvent servir à désigner des particuliers différents » (Kleiber, 1981 : 208-209). On peut à ce propos utiliser le test dit *attributif* « en tant que tel » de Kleiber (1981) :

14') Un Président *en tant que tel* est un grand homme.

15') Une grande ville *en tant que telle* est une grande métropole.

Toutefois, cela ne signifie pas que *càd* ne permet pas les lectures référentielles en général. Loin de là, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

16) L'auteur du Lac, *càd* Lamartine, est génial. (Kleiber, 1981 : 245)

17) La voiture la plus vendue en Europe, *càd* la Golf, est techniquement dépassée. (Murat et Cartier-Bresson, 1987 : 12)

*Càd*, parce qu'il introduit des précisions référentielles, ne permet qu'une lecture référentielle de (16) et de (17). Comme le signale Kleiber (1981 : 245), les énoncés de ce type réagissent positivement au test de *Le Subst qui se trouve être 'le tel-et-tel'* et négativement au test de *en tant que tel* :

16') L'homme *qui se trouve être* l'auteur du Lac, *càd* Lamartine, est génial.

17') La voiture *qui se trouve être* la plus vendue en Europe, *càd* la Golf, est techniquement dépassée.

16'') \*L'auteur du Lac, *càd* Lamartine *en tant que tel*, est génial.

17'') \*La voiture la plus vendue en Europe, *càd* la Golf *en tant que telle*, est techniquement dépassée.

En somme, *càd* relie une description définie à une dénomination. Le référent visé par la description définie n'est pas pour autant toujours identifiable par l'interlocuteur : « L'interprétation fournit donc une dénomination, qui 'sature' le référent » (ici par le nom propre) (Murat et Cartier-Bresson, 1987 : 12). Qu'est-ce qui nous empêche alors de dire *je suis entrée dans une grande ville, càd Paris* ? Cet énoncé ainsi que (16) et (17) ne s'appuient pas sur le même

mécanisme : tandis que *l'auteur du Lac*, *càd Lamartine* s'appuie sur un mécanisme de coréférence stricte, *une grande ville* ne réfère pas obligatoirement et dans tous les mondes possibles à *Paris*. Cela est à mettre en parallèle avec la manière dont le référent est donné : en (15), *une N* donne le référent sur le mode de l'inconnu, le locuteur de cet énoncé sait de quelle ville il s'agit, mais son interlocuteur n'a pas encore accès à cette information. En (16) et (17), le référent est donné sur le mode du connu : le locuteur, en utilisant le déterminant défini, suppose que son interlocuteur peut avoir accès à l'information véhiculée par X. *Càd* pose une équivalence évidente sur le mode de la reformulation, tandis que *à savoir* pose une équivalence à découvrir sur le mode de l'information nouvelle<sup>4</sup>.

Dans le même ordre d'idées, puisque *càd* introduit des précisions référentielles, il ne peut pas *a priori* reformuler des SN génériques sans les transformer. Il sert à trouver un référent et c'est la façon dont il identifie le SN qui n'est pas générique. En revanche, si *càd* vise la proposition entière, et plus particulièrement le contenu du prédicat d'un énoncé (comme dans 18), il peut expliquer ce qu'*être fidèle* signifie sans changer la valeur générique de la phrase :

18) Le chien est fidèle, *càd* qu'il ne trahit jamais son maître.

Le rôle de *càd* ici n'est pas d'identifier le référent, mais d'expliciter le contenu de X et en particulier la propriété *être fidèle*. Dans ce cas, le marqueur ne restreint pas le référent de *chien* et n'enlève pas la généralité de la phrase.

Enfin, *càd* et *à savoir* se distinguent en ce que le premier se greffe sur des relations d'équivalence ou d'identification qui sont construites soit préalablement (hors contexte), soit dans le contexte immédiat. En revanche, le terme qui convient le mieux pour qualifier la forme concurrente *à savoir* est celui de *spécification*<sup>5</sup> : « La spécification permet le passage direct d'un ensemble à ses éléments constituants, sans reprise énonciative ni coréférence » (Murat et

---

<sup>4</sup> Merci à Emilia Hilgert pour cette remarque.

<sup>5</sup> Terme que les dictionnaires utilisent la plupart du temps pour qualifier *à savoir*.



Cartier-Bresson, 1987 : 12). On peut vérifier ce postulat à l'aide d'un dernier exemple :

19) Place au grand invité de cet après-midi, à *savoir* le groupe *Sinecica* venu de Pologne. (RTL, 02.03.2004)

La valeur intrinsèque du terme *invité* indique qu'on n'a pas affaire à une valeur stable et permanente : l'invité n'était pas le même hier ou il y a une heure et il ne sera pas le même demain ou après-demain. De ce fait, la connaissance du référent de l'invité n'est pas stable non plus. *À savoir* est apte à apparaître là où il y a connaissance contingente ou conjoncturelle contrairement à *càd* qui présuppose une identité stable et qui ne peut reformuler que du déjà supposé connu. Ainsi, si le présentateur de l'émission présume que tout le monde peut avoir accès au référent de l'invité parce qu'il l'a annoncé avant, l'emploi de *càd* se trouve justifié. Par exemple, l'énoncé (19) donné en (20) devient meilleur :

20) Et n'oubliez pas que tout de suite après les infos de 12h00 on accueillera le groupe *Sinecica*. [Infos de midi] Accueillons maintenant / place maintenant à notre grand invité de cet après-midi, *càd* le groupe *Sinecica*.

Le référent de X n'a pas été forcément annoncé pour être retenu par les auditeurs<sup>6</sup>. Dans ce cas, l'emploi de *càd* peut toujours être ressenti comme forcé, mais son apparition reste justifiée. Comme on l'a déjà signalé ci-dessus, *càd* obéit à la condition selon laquelle la présomption de connaissance du référent joue un rôle primordial. *A savoir* ne renvoie pas forcément à une connaissance stable, facilement identifiée par la majorité des sujets parlants et ne présuppose pas que Y doit être impliqué par X.

En somme, *càd* peut être précédé de *un, ce, le N* lorsqu'il sert à expliquer les mots ou à établir une équivalence entre des mots et non à identifier les choses comme dans *La Chine doit faire face à un grand problème...* ou dans *Cette idée qui dirige le monde...* De ce fait, on peut avoir *je veux épouser une Tabitienne, càd n'importe laquelle* en emploi non spécifique, *mon ami, càd Paul* ou *mon chien càd Max* pour

---

<sup>6</sup> Même dans les cas où l'article indéfini fonctionne sur le mode de « présomption d'identité » (Salles, 2001), l'emploi de *càd* semble forcé.

sélectionner une occurrence individuelle d'une classe nominale déjà constituée ou un individu saisi par un nom propre, précisément parce qu'on l'a rangé dans cette classe. *Càd* est également apte à reprendre un SN générique dans les cas où il ne restreint pas son référent et où il ne nous oblige pas à avoir une lecture identificatoire. De plus, *càd* a besoin d'enchaîner sur une information *donnée* ou du moins *quasi donnée* (au sens de Chafe, 1976 : 30-34 : *donnée* ne correspond pas à *connue*), à savoir une information supposée présente dans la mémoire active du destinataire au moment de la parole. *À savoir*, en revanche, paraît occuper son terrain de prédilection quand, justement, l'information n'est pas donnée. Enfin, *càd* obéit au principe général selon lequel X et Y sont donnés sur le même mode de connaissance : dans tous les cas, il dirige l'interlocuteur vers le connu.

### Un X saillant : *càd* vs *bref*

On vient de voir que *càd* impose à Y une autre information que la simple reprise du référent : quand l'interlocuteur ne connaît pas encore le référent ou quand le référent ne figure pas encore dans sa mémoire discursive, le locuteur ne peut pas employer *càd* pour reprendre X. *Càd* donne l'indication de repérer, d'identifier ou de récupérer un X (qu'il soit un mot, une chose, qu'il s'agisse d'une reformulation, d'une correction, d'une conclusion) dans une situation qui répond à une deuxième condition<sup>7</sup> liée à la première donnée précédemment :

---

<sup>7</sup> Cette condition a été émise à propos de *il* par Kleiber (1993 : 175). *Càd*, en emploi anaphorique, semble partager beaucoup de contraintes ainsi que de conditions d'emploi avec ce pronom. Une telle hypothèse, quoi qu'elle puisse paraître assez extravagante, n'est pas totalement injustifiée. Cependant, cela ne signifie en aucun cas que *càd* se laisse ranger au même niveau que les pronoms anaphoriques. Il peut être considéré comme un marqueur référentiel qui, avec ses propres caractéristiques et ses propres fonctions, rejoint par des voies différentes certaines propriétés des pronoms. Mais il fonctionne avant tout comme un relateur de deux segments X et Y.

Il faut qu'elle [l'information] soit manifeste ou saillante, c'est-à-dire disponible ou présente dans le focus d'attention de l'interlocuteur. Elle peut l'être par le contexte antérieur (ou le devenir par le contexte subséquent), ou par une perception directe dans la situation d'énonciation (Kleiber, 1993 : 175).

*Càd* ne fait habituellement pas partie de la liste des marqueurs « d'opération résumante » puisqu'il n'est pas considéré comme typique de cette catégorie<sup>8</sup>. Il a toutefois la capacité, dans certains contextes, de « revenir sur la première formulation pour en tirer l'essentiel » (Rossari, 1990 : 349-350 ; cf. aussi Fløttum, 1994) :

21) Une mère célibataire doit être capable d'assurer l'alimentation, les soins et la sécurité de ses enfants, *càd* / *brief* leur vie quoi (*càd* oral)

22) Nous allons être amants, amis, complices *càd* / *brief* éternellement amoureux / complémentaires (exemple avec *càd* cité par Adam et Revaz, 1989 : 86)

23) Tenez, a-t-il raconté, figurez-vous qu'il y a, en haut, en bas, à droite et à gauche, *brief* / *càd* tout autour de nous, quelque chose comme cent milliards de galaxies composées chacune de cent milliards d'étoiles. (exemple avec *brief* cité par Schnedecker, 1992 : 31)

*Càd* intervient au terme d'une série marquant la fin d'une « séquence descriptive et permet ainsi à la reformulation de se développer » (Adam et Revaz, 1989 : 86). Toutefois, si l'on substitue *càd* à *brief*, on se rend compte que, bien que tous les deux soient acceptables dans ces contextes, ils n'expriment pas la même opération. Ainsi, *brief* souligne la clôture du dit et le locuteur, en l'employant, indique qu'il « coupe court à sa propre énumération et motive cette décision dans la reformulation qu'il introduit après *brief* » (Rossari, 1997 : 53). *Càd* ne souligne pas tant la clôture que la reprise du dit. De ce fait, son apparition dans un contexte comme (24) paraît peu naturelle :

24) L'enquête de Sylvie Véran et Natacha Tatu le montre : de la société, les jeunes filles en fleur connaissent surtout les épines. Au conflit des générations succèdent souvent l'indifférence ou l'ignorance : les mœurs sont libres, mais l'incompréhension entre les sexes est toujours aussi

---

<sup>8</sup> C'est pour cette raison que Beeching (2002) considère qu'il s'agit d'un emploi marginal de *càd* et choisit de le traiter à part.

grande, l'économie est riche, mais la peur du chômage gâche les adolescences ; la consommation est facile et la vie matérielle bien meilleure, mais c'est le sentiment du vide qui domine. *Bref / ? C'est-à-dire (que)*<sup>9</sup> la liberté conquise débouche sur l'angoisse. (Schneidecker, 1992 : 37)

Si ce passage était énoncé oralement, l'interlocuteur aurait du mal à identifier ce que *càd* résume. Il serait obligé d'opérer un traitement profond des informations véhiculées par le passage dans son intégralité ainsi que d'y prêter une oreille particulièrement attentive. Autrement dit, pour qu'un locuteur puisse juger de l'identité entre X et Y, il faut d'abord qu'il repère ce X, ce qui implique, pour (24), un effort d'attention supplémentaire de sa part. *Càd* invitera le lecteur ou l'interlocuteur à identifier *la liberté conquise...* au segment immédiatement antérieur *la consommation est facile... domine*. Lorsqu'on arrive à l'énonciation de *càd*, on doit être capable d'interpréter ce qui suit comme l'équivalent du segment précédent et, pour ce faire, il faut qu'on ait X en mémoire. Ici le segment immédiatement antérieur n'est pas suffisant pour motiver le dénominateur commun exprimé dans *càd la liberté conquise...* ; on ne peut pas alors attribuer une valeur *stricto sensu* résumante à *càd*. En revanche, *bref la liberté conquise...* reprend l'ensemble des données informatives contenues dans le passage du début jusqu'à la fin. De plus, *bref* n'est pas un relateur strict de propositions et, en tant qu'adverbe, sa syntaxe n'est pas la même que celle de *càd*. Il indique par ailleurs explicitement que ce qui suivra sera dit *brèvement* et, comme on le dit *brèvement*, ce n'est forcément pas de la même manière.

Cette nécessité de contiguïté et par là l'incompatibilité de *càd* en (24) peuvent être explicitées en termes cognitifs : *càd* fait appel à *la mémoire à court terme* des locuteurs qui est chargée de préserver certaines informations contenues dans les registres sensoriels avant qu'elles ne disparaissent :

---

<sup>9</sup> Dans ce contexte, *càd que* semble plus naturel que *càd* en ce qu'il présente Y comme une conséquence de ce qui vient d'être dit. De plus, la présence de *que* facilite une lecture adverbiale et rapproche ainsi syntaxiquement *càd* et *bref*.

Elles sont installées dans une sorte de file d'attente, seul moyen d'accéder au canal central de traitement en attendant qu'il se libère des informations en cours de traitement. Les informations ainsi sauvées en mémoire à court terme de l'effacement des registres sensoriels seraient présentées au canal de traitement en vue de leur traitement central. (Roulin, 1998 : 159)

Les locuteurs conservent des informations durant un temps relativement bref et gèrent ainsi de manière stratégique<sup>10</sup> leur transfert. Autrement dit, pour qu'un locuteur puisse accéder à la reformulation introduite par *càd*, il a besoin de restituer les éléments constitutifs de X afin de décoder l'information apportée. L'énonciation de *càd* oblige le locuteur et/ou l'interlocuteur à focaliser son attention sur un type de cible qui sera reformulé et qui ne devra pas être très éloigné de *càd* Y. En somme, l'encodage, le décodage et l'élaboration sémantique d'une information introduite par *càd* font appel à la mémoire courte des sujets parlants et au décalage nécessaire pour juger de l'identité ou non des deux messages exprimés en X et en Y.

Au final *càd* et *bref* ne sont pas de vrais concurrents et n'ont ni le même sens ni la même syntaxe. *Bref* n'ajoute pas d'idée nouvelle, mais reprend du *dit* pour le dire d'une manière brève. Il fait ainsi appel à la *mémoire discursive*<sup>11</sup> qui est plus longue que la mémoire de travail et il présuppose de ce fait la « conservation du sens ». *Càd* a une portée restreinte et donne en Y le résultat d'ensemble. Comme il a une visée explicative, Y est présenté plutôt comme une conséquence de ce qui vient d'être dit. Chose plus essentielle encore, *càd* fait appel à la mémoire de travail et présuppose d'abord la « conservation de forme » et ensuite la conservation du sens. Il insiste ainsi sur la *reprise du dire* (*vs reprise du dit* avec *bref*; *cf. dit*

---

<sup>10</sup> Afin d'éviter des processus coûteux (*effortful*) ; à propos des processus cognitifs en discours, voir Charolles et Combettes (1999).

<sup>11</sup> Concernant la mémoire discursive, voir aussi Berrendonner (1983), Reichler-Beguelin (1988), Kleiber (1994 b). Et pour une présentation sur le concept de *mémoire* dans différents domaines linguistiques, voir Legallois (2009).

*brèvement, dit en un mot, dit sommairement, dit en gros*). *Càd* et *bref* se rejoignent, enfin, par des chemins différents, quand le résultat d'ensemble est celui d'un *résumé*.

L'analyse des exemples qui relèvent du processus de *résumé* confirme le principe d'un X saillant et manifeste dans le focus de l'interlocuteur. Ce principe est en relation directe avec celui de *mode de référence* décrit dans la deuxième section. Au moment où l'interlocuteur entend *càd*, il n'a pas à localiser l'antécédent : l'assignation du référent de *càd* se fait « par l'intermédiaire de la représentation mentale construite à partir du discours » (Kleiber, 1993 : 178 ; cf. aussi Cornish, 1990). *Càd* est ainsi analysé non pas comme renvoyant à une mention antérieure, mais comme « s'appliquant à la représentation mentale du référent introduit par cette mention antérieure dans la mémoire discursive immédiate » (Kleiber, 1993 : 178).

## Conclusion

Le sens instructionnel de *càd* indique que le référent est à (re)trouver grâce à des éléments qui sont en relation spatio-temporelle avec son occurrence. Dans la procédure de désignation référentielle, l'opération de la reformulation amenée par le marqueur ne se justifie que si elle amène du nouveau construit sur du *vieux* : « comme le fait d'isoler un référent de la sorte revient à attirer l'attention sur lui, un tel acte n'est pertinent que s'il sert à mettre en relief quelque chose de nouveau » (Kleiber, 1994 a : 71). La partie descriptive de *càd* a trait à l'opération de catégorisation ou de recatégorisation d'un référent grâce à la présence de *ce* dans son sémantisme. De plus, dans son sens descriptif, il comprend l'instruction dynamique de *à dire* qui lui permet de présenter un discours à venir comme une explication, comme une justification ou comme une conclusion équivalentes à un X antérieur. Son usage est enfin étroitement lié à des facteurs cognitifs : il introduit dans le discours un Y qui prend appui sur une information donnée, quasi donnée ou du moins facilement récupérable, car elle se trouve présente ou disponible dans le focus du locuteur.

Nous espérons avoir rendu hommage à Georges Kleiber en défendant l'idée que la nature des opérations marquées par les connecteurs en général, et par *càd*, *à savoir* et *bref* en particulier, dépend essentiellement de ce sur quoi ils portent.

### Références bibliographiques

- Adam, J.-M., Revaz, F., 1989, « Aspects de la structuration du texte descriptif: les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, 59-98.
- Authier-Revuz, J., 1987, « L'auto-représentation opacifiante de dire dans certaines formes de couplage », *DRLAV*, 36-37, 55-103.
- Beeching, K., 2002, *Gender, Politeness and pragmatic particles in French*, London: Pragmatics & Beyond New Series, 104.
- Berrendonner, A., 1983, « 'Connecteurs pragmatiques' et anaphores », *Cahiers de linguistique française*, 5, 215-246.
- Chafe, W., 1976, "Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Point of View", in Li, C. (ed.), *Subject and Topic*, New York: Academic Press, 25-55.
- Charolles, M., Combettes, B., 1999, « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, 121, 76-116.
- Cornish, F., 1990, « Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours », in Kleiber, G., Tyvaert, J.-E. (éd.), *L'anaphore et ses domaines*, Paris : Klincksieck, 812-896.
- Fløttum, K., 1994, « Aspects formels de la reformulation marquée par *c'est-à-dire* », in Boysen, G. (éd.), *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves*, Aalborg: Aalborg University Press, 119-127.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 1984, « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- Kleiber, G., 1993, « Pronom et anaphore: *il* dépend-il de son antécédent ? », *Travaux de linguistique*, 27, 167-182.
- Kleiber, G., 1994 a, *Nominales*, Paris : Nathan.
- Kleiber, G., 1994 b, « Contexte, interprétation et mémoire approche standard *vs* approche cognitive », *Langue Française*, 103, 9-22.
- Kleiber, G., 1997, « Sens, référence et existence: que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127, 9-37.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41.

- Kleiber, G., 2010, « Ces démonstratifs qui nous dérangent ou le démonstratif en 'titre' », Richard, E. et al. (éd.), *Aux marges des grammaires. Mélanges en l'honneur de M. Noailly*, Rennes : PUR, 75-91.
- Kleiber, G., Lazarro, H., 1987, « Qu'est-ce qu'un SN générique ? ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres », in Kleiber, G. (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris : Klincksieck, 73-111.
- Legallois, D., 2009, « Mémento sur quelques rapports entre mémoire et linguistique », *Questions de Style*, Actes du Séminaire *Aspects formels de la construction de la mémoire* <http://www.unicaen.fr/puc/revues-thl/questionsdestyle/print.php?dossier=seminaires/memoire&file=01legallois.xml>, consulté le 10 avril 2013, 1-21.
- Murat, M., Cartier-Bresson, B., 1987, « C'est-à-dire ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, 5-15.
- Reichler-Beguelin, M.-J., 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, 14-99.
- Rey-Debove, J., 1997 [1978], *Le métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*, Paris : Le Robert, « L'ordre des mots ».
- Rossari, C., 1990, « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, 11, 345-359.
- Rossari, C., 1997 [1994], *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne : Peter Lang.
- Rossari, C., 2000, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy : PUN.
- Roulin, J.-L. (éd.), 1998, *Psychologie cognitive*, Paris : Bréal.
- Salles, M., 2001, « Lorsqu'un SN indéfini n'introduit pas un référent nouveau. Une affaire de point de vue », *L'information grammaticale*, 91, 9-12.
- Schnedecker, C., 1992, « Bref : un marqueur d'opération résumante ? », in Charolles, M., Petitjean, A. (éd.), *Le résumé de texte (aspects linguistiques, sémiotiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris : Klincksieck, 29-48.
- Vassiliadou, H., 2004 a, *Les connecteurs c'est-à-dire (que) en français et ðilaði en grec. Analyse syntaxique et sémantico-pragmatique*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Vassiliadou, H., 2004 b, « Les connecteurs de reformulation c'est-à-dire en français et ðilaði en grec », *Linguisticae Investigationes*, 27 : 1, 125-146.
- Vassiliadou, H., 2005, « Élaboration des fiches lexicographiques de c'est-à-dire et de à savoir », in Steuckardt, A. et Niklas-Salminen, A. (éd.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence : P.U.P., 228-233 (pour à savoir) et 251-261 (pour c'est-à-dire).
- Vassiliadou, H., 2008, « Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer : à savoir, autrement dit, c'est-à-dire, en d'autres termes », in



Le Bot, M.-C., Schuwer, M. et Richard, E. (éd.), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes : PUR., 35-50.